Image not found or type unknown

Prescription fiscale 2007 et 2008

Par **prollo**, le **19/09/2013** à **18:09**

Bonjour à vous tous,

Et merci d'avance à tous pour votre aide.
En 2007, 2008, j'avais un deuxième travail en tant que salarié que j'ai omis de déclarer aux impôt.
(Par contre j'ai bien déclaré mon 1er travail en tant que salarié).

Mes questions : est ce que la prescription est passé ou bien je risque toujours avoir un contrôle fiscale.

Merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés